

Soutien à l'habitat participatif



Nantes Métropole

Benoît BELLAMY

Direction Habitat – Service parc privé et logement abordable –
habitat participatif

Nantes Métropole 44 923 NANTES Cedex 9

Tel : 02 40 99 32 25

benoit.bellamy@nantesmetropole.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Défini par la loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014, l'habitat participatif relève d'une démarche citoyenne de co-construction qui permet à des personnes de s'associer afin de participer à la définition et à la conception de leurs logements et des espaces destinés à un usage commun, et d'assurer la mise en valeur d'espaces collectifs dans une logique de partage et de solidarité entre habitants.

L'initiative métropolitaine pour l'habitat participatif s'inscrit dans le cadre de la politique du logement abordable portée par la Métropole, avec la volonté d'une accessibilité au plus grand nombre y compris en locatif social.

Cette reconnaissance de l'habitat participatif au service de l'atteinte de nos objectifs de mixité et de renforcement du lien social a été actée lors de la modification du PLH en février 2016 puis confirmée avec l'adoption du PLH 2019-2025.

D'où le choix d'impliquer les bailleurs sociaux, coopératives, entreprises de l'économie sociale et solidaire, et les aménageurs publics en s'appuyant sur leur savoir-faire, leur capacité à innover et accompagner des collectifs.

Depuis 2018 Nantes Métropole a pris la présidence du Réseau National des Collectivités pour l'Habitat Participatif (RNCHP).

TYPE D'AIDE

Pour les projets portés par les bailleurs et coopératives et qui font appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement du collectif, Nantes Métropole apporte une aide forfaitaire de 8 000 € à compter de mai 2021.

Pour les fonciers mis à disposition, ils bénéficient des prix de cession communément pratiqués pour des opérations de logements locatif social, en accession abordable ou libre.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

20 sites identifiés à l'échelle de la Métropole
<https://metropole.nantes.fr/habitat-participatif>

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Principalement les ménages éligibles à l'accession, accession abordable ou au locatif social

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

30 000 € pour des projets portés par les bailleurs sociaux ou coop d'HLM.

